

EDITO

Mieux se coordonner ici avant d'intervenir là-bas et donc se rencontrer, échanger, mutualiser ses informations, faire connaître ses actions constituent les principaux objectifs que se fixent les membres de la Plate-Forme Burkina-Faso de Basse-Normandie qui s'est constituée le 1^{er} octobre 2007.

Cependant, il s'agit aussi au sein de cette Plate-Forme à chacun des membres qui la constituent de réfléchir à l'évolution de ses propres pratiques. Les acteurs bas-normands oeuvrant au Burkina-faso doivent donc pouvoir disposer d'outils adaptés et actualisés pour accompagner leur partenaire burkinabe selon sa demande et ses besoins. Il s'agit dès lors de pouvoir et savoir intégrer sa démarche d'appui aux divers plans de développement locaux définis dans le pays.

Le dossier de la présente lettre est consacré à la Décentralisation et au processus de communalisation intégrale mis en œuvre au Burkina-Faso. L'intervention du Conseil Général de la Manche au cours de la rencontre du 4 février 2008 présentera l'état des lieux actuels et les enjeux de cette décentralisation. Il est indispensable que les acteurs bas-normands de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale souhaitant agir dans ce pays dans une perspective d'appui au développement durable et en concordance avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement connaissent la nouvelle organisation territoriale définie au plan national.

D'autres pistes de réflexion sont fournies aux membres de la Plate-Forme au travers de cette Lettre N°1 de la Plate-Forme Burkina-Faso qui se veut donc être avant tout un de ses outils de liaison et de communication entre les membres.

Bonne lecture.

COMMUNALISATION INTEGRALE AU BURKINA-FASO

La décentralisation au Burkina-Faso a été consacrée par la Constitution du 2 juin 1991 (IV^{ème} République) qui stipule :

- Art. 143 : « le Burkina-Faso est organisé en collectivités territoriales »
- Art. 144 : « les collectivités territoriales sont créées par la Loi »
- Art. 145 « la loi organise la participation démocratique des populations à la libre administration des collectivités territoriales »

Sur le terrain, la décentralisation est effective depuis les premières élections municipales du 12 février 1995 qui ont permis la création de **33 communes** de plein exercice.

En 2000 lors des secondes élections municipales 16 nouvelles communes ont été créées, portant ainsi à 49 le nombre des communes urbaines de plein exercice.

Le processus de décentralisation concerne maintenant la totalité du territoire burkinabe. Les dernières élections municipales du 23 avril 2006 ont consacré la communalisation intégrale du territoire avec la création de 302 nouvelles communes rurales et de 13 Régions qui viennent s'ajouter aux 49 communes déjà existantes.

Cadres législatif et réglementaire :

- La Constitution du 2 juin 1991
 - La Loi 055-2004/AN du 21 décembre 2004, portant Code Général des Collectivités Territoriales
- Le Décret n°2006_209/PRES/..... du 15 mai 2006 portant transfert de compétences et de patrimoines

Compétences des collectivités locales :

La loi reconnaît aux collectivités territoriales onze (11) domaines de compétences.

Ces domaines de compétence sont :

- 1) le foncier ;
- 2) l'aménagement du territoire, la gestion du domaine foncier et l'urbanisme ;
- 3) l'environnement et la gestion des ressources naturelles ;
- 4) le développement économique et la planification ;
- 5) la santé et l'hygiène ;
- 6) l'éducation, formation professionnelle et l'alphabétisation ;
- 7) la culture, les sports et les loisirs ;
- 8) la protection civile, l'assistance et les secours ;
- 9) les pompes funèbres et les cimetières ;
- 10) l'eau et l'électricité ;
- 11) les marchés, abattoirs et foires.

Ces compétences sont dévolues aux collectivités territoriales selon le principe de subsidiarité. Ainsi, les activités de base ou intermédiaires ont été dévolues à la région et à la commune soit en compétences exclusives, soit en compétences partagées (titre I livre 2 du CGCT).

Le Code Général des Collectivités Locales peut être consulté et téléchargé sur le site www.legiburkina.bf.

Structures de mise en œuvre de la décentralisation :

- **La Commission nationale de la décentralisation (CND)** a été créée en 1993 pour impulser et accompagner la mise en œuvre du processus de décentralisation. Ainsi, elle a coordonné les démarches ayant conduit à l'adoption des Textes d'orientation de la décentralisation de 1998, assuré l'appui au démarrage et au renforcement des capacités des communes urbaines.

L'Association des municipalités du Burkina Faso (AMBF), créée à l'issue des élections municipales de 1995 regroupe les communes urbaines et d'arrondissement.

Le Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation (MATD) a pour mission la coordination de la mise en œuvre du processus de décentralisation.

Site du Ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation www.matd.gov.bf

La CND et les structures spécifiques d'appui technique ou financier (SAGEDECOM devenu AGEDECOL, FODECOM devenu FODECOL) sont désormais rattachées au MATD. La tutelle technique des Collectivités territoriales est assurée par le MATD alors que la tutelle

financière est assurée par le Ministère des finances et du budget (MFB).

En 2006, la Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation voit la nomination en son sein d'un Ministre Délégué chargé des collectivités.

Les Régions du Burkina-Faso

Le territoire du Burkina-Faso est découpé en 13 régions administratives (capitales entre parenthèses)

1. Boucle du Mounhoun (Dédougou)
2. Cascades (Banfora)
3. Centre (Ouagadougou)
4. Centre-Est (Tenkodogo)
5. Centre-Nord (Kaya)
6. Centre-Ouest (Koudougou)
7. Centre-Sud (Manga)
8. Est (Fada N'Gourma)
9. Hauts-Bassins (Bobo Dioulasso)
10. Nord (Ouahigouya)
11. Plateau-Central (Ziniaré)
12. Sahel (Dori)
13. Sud-Ouest (Gaoua)

Les Assises de la Coopération Décentralisée se sont tenues du 6 et 7 décembre 2007 à Ouagadougou.

Les acteurs de la coopération décentralisée entre le Burkina Faso et ses partenaires étrangers se sont à nouveau retrouvés en 2007 (suite aux premières assises de 2002), dans le cadre des Assises de la coopération décentralisée à Ouagadougou les 6 et 7 décembre 2007, précédées des "Journées de la Commune burkinabé", du 3 au 5 décembre 2007. Outre la présence de l'ensemble des maires et présidents de Régions, de leurs associations nationales, de représentants de la société civile, de la présidence de la République et de l'ensemble du gouvernement du Burkina Faso, ont été dénombrés près de 300 représentants de collectivités françaises de toutes tailles, comités de jumelage, ONG, opérateurs économiques et structures diverses, engagées en France en coopération décentralisée, au niveau local ou national.

Avec les dernières élections municipales d'avril 2006, il était indispensable de redéfinir la place et le rôle de la coopération décentralisée dans l'accompagnement des collectivités territoriales

pour la mise en œuvre des programmes de développement et de lutte contre la pauvreté. L'objectif de ces rencontres était entre autres de redéfinir la place et le rôle de la coopération décentralisée dans l'accompagnement des collectivités territoriales pour la mise en œuvre des programmes de développement et de lutte contre la pauvreté. Il était également urgent de redéfinir les compétences des nouvelles collectivités locales burkinabés et celles de la société civile.

Cités Unies France

Cités Unies France (CUF) a mis en place un **groupe pays Burkina-Faso**, présidé par Michel Roux (Conseiller municipal délégué de Chambéry).

Présentation détaillée de ce groupe pays sur la page web suivante : http://www.cites-unies-france.org/html/regions/afrique/burkina_index.html

Horizons Solidaires participe régulièrement à ces rencontres organisées par CUF.

La dernière rencontre a eu lieu le 24 janvier et a fait un point sur les Assises de la coopération décentralisée franco-burkinabe. Le compte-rendu de la rencontre à CUF est disponible sur demande à Horizons Solidaires.

CUF a édité dans le cadre des Assises un répertoire des partenariats de coopération franco-burkinabe et un Recueil rassemblant les accords, conventions et chartes de partenariats de coopération décentralisée.

Ces documents sont des outils au service de la coopération décentralisée destiné à la fois aux collectivités territoriales déjà implantées au Burkina-Faso mais aussi aux collectivités et autres institutions désireuses de développer des accords de coopérations avec des collectivités burkinabe.

Contacts :

Constance Koukoui - tél : 01 53 41 81 97

Courriel : c.koukoui@cites-unies-france.org

Astrid Frey - tél : 01 53 41 81 96

Courriel : a.frey@cites-unies-france.org

A lire :

« Regards sur la coopération décentralisée franco-burkinabè pour une nouvelle dynamique partenariale »

Ouvrage publié par Cités Unies France dans la collection Réflexions avec le soutien du Ministère des Affaires Etrangères

Maison de la Coopération Décentralisée

La Maison de la Coopération Décentralisée (MCD) association de droit burkinabe est née suite aux assises de la coopération décentralisée franco-burkinabe en décembre 2002 et accompagne le processus de décentralisation du territoire au Burkina.

Elle a été mise en place pour répondre à la demande exprimée par un certains nombre de partenaires à la coopération décentralisée de disposer d'un outil de mutualisation de leurs ressources et d'accompagnement de leurs interventions.

Elle a pour objectifs de :

- participer à clarifier et à diffuser la notion de coopération décentralisée.
- favoriser la concentration et la coordination entre les acteurs de la coopération décentralisée.
- accompagner les acteurs de coopération décentralisée dans l'appui à la mise en œuvre de la décentralisation et des dynamiques de développement territorial
- promouvoir le renforcement et la valorisation des capacités d'action des acteurs locaux

Organisation désormais reconnue au plan institutionnel, la MCD joue un rôle important d'interface entre les acteurs de la coopération décentralisée auxquelles elle apporte une expertise et un accompagnement dans l'exercice de leurs partenariats.

Un interview de Mamadou Sembène, président de la MCD, a été publié par le media burkinabe Sidwaya le 19 février 2007. Dans cet entretien il donne les principales missions, les activités de sa structure et se prononce sur les termes coopération-jumelage.

Cet article est disponible auprès d'Horizons Solidaires.

Pour contacter la MCD :

Tél. : (00226) 50 38 43 67

Fax: (00226) 50 38 66 37

Courrier : 11 BP: 1012 CMS Ouagadougou 11 Burkina Faso

E-mail : mcd@mcdburkina.bf

Site Web: www.mcdburkina.bf

Liens utiles

- Horizons Solidaires a ouvert sur **le site** www.horizons-solidaires.org la page Plate-Forme Burkina-Faso disponible au lien internet suivant : http://www.horizons-solidaires.org/pages/presentation_plateformes_burkina.htm
C'est aux membres de la Plate-Forme Burkina-faso qu'il appartient de faire vivre cette page internet de la manière la plus interactive possible. Ils sont invités à transmettre toutes les informations concernant leur actualités et évènements sur lesquels ils souhaitent communiquer.
- Ambassade de France au Burkina-Faso : www.ambafrance-bf.org
- Ambassade du Burkina-Faso en France : www.ambaburkinafrance.org
- Deux sites internet pour se tenir au courant de l'actualité quotidienne du pays :
 - www.lefaso.net
 - www.sidwaya.bf
- Site officiel du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision à Ouagadougou : www.fespaco.bf

Divers

Lundi 10 décembre 2007 **M. R. Aboubacar Sawadogo, Président du Conseil Régional du Nord du Burkina-Faso** a été reçu au Conseil Régional de Basse-Normandie par Mme Pascale Cauchy, Conseillère Régionale en charge de la Coopération décentralisée. Il a ensuite échangé au siège d'Horizons Solidaires avec plusieurs acteurs bas normands. Il a présenté les finalités de la coopération décentralisée avec le Burkina Faso et a donné des précisions sur le processus de décentralisation mis en œuvre. Aux interrogations concernant la place des

associations dans ce nouveau cadre, Monsieur Sawadogo a souhaité que les collectivités et les associations travaillent ensemble dans le cadre du programme de développement communal.

La prochaine et seconde rencontre des membres de la Plate-Forme Burkina-Faso

est prévue le 4 février 2008 au Centre de Ressources des Associations de la Ville de Caen à 14h30. Au cours de cette rencontre Mme Elodie RENAUDIN, Chargée de Mission pour la Coopération Décentralisée au Conseil Général de la Manche, présentera les textes, enjeux et actualités concernant le processus de décentralisation au Burkina-Faso.

Par ailleurs, un exposé sur les questions actuelles posées par l'environnement et bio-carburant au Burkina-Faso sera présenté par M. Jean Yves CLAVREUL

Le compte-rendu de la réunion constitutive de la Plate-Forme (1er octobre 2007) est disponible auprès d'Horizons Solidaires.

Horizons Solidaires a commencé à créer une Boîte à Outils Plate-Forme Burkina-Faso.

Les membres de la Plate-forme peuvent contribuer à l'alimenter en transmettant à Horizons Solidaires toute documentation, textes législatifs et réglementaires, articles de presse, rapports de mission et toute autre information pertinente sur la thématique de l'appui au développement du pays.

Actuellement de nombreux documents sur la thématique de la décentralisation au Burkina-Faso sont consultables dans cette boîte à outils. Vous êtes invités à participer à son perfectionnement, pour qu'elle puisse être complète sur un maximum de problématiques et réponde au mieux aux attentes des membres de la Plate-Forme. Cette boîte à outils est à votre entière disposition.

La présente Lettre N°1 de la Plate-forme Burkina-Faso a été pour ce premier numéro réalisée par Marie-Christine Végeais-Pipet, Chargée de Mission, d'Horizons Solidaires. Nous sollicitons vos contributions (articles, photos, témoignages...) pour les suivantes afin que cet outil devienne pleinement le vôtre.

Horizons Solidaires, Centre de ressources pour la coopération décentralisée
et la solidarité internationale en Basse-Normandie,

2 rue Saint Ouen – 14000 CAEN

Tel/fax : 02.31.84.39.09

courriel : horizons-solidaires@orange.fr

Site internet : www.horizons-solidaires.org